

Note synthétique de présentation du budget primitif 2025

1. Cadre général de la note synthétique

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le syndicat mixte Savoie Déchets.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025 ; en complément d'une obligation morale de sincérité, il doit respecter les 5 principes budgétaires officiels définis par le CGCT : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement public ; par cet acte, la Présidente, ordonnatrice, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ce budget 2025 a été réalisé sur les bases du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté et approuvé à l'unanimité le 13 décembre 2024 en Comité Syndical, qui présentait en détail les enjeux budgétaires et financiers de l'année 2025 et des exercices suivants, ainsi que les éléments de prospective financière (PPF et PPI) et de ressources humaines du syndicat.

L'ensemble des données sont en € HT, et présentées avec une ventilation par filière de traitement et/ou par site :

- Ordures ménagères (UVETD)
- Collecte sélective et cartons (site de Chambéry)
- Biodéchets (Champlat, Valezan, Saint-Julien-Montdenis)

Une colonne détaille également les opérations correspondant à l'ancien budget annexe de gestion des passifs, qui ne concerne que certains adhérents.

La part de chacune des filières au sein du budget est détaillée en bas de chaque tableau ; par ailleurs est indiquée la part en % de chaque poste de dépenses et recettes par rapport à chaque section.

2. Contexte global

Savoie Déchets, Syndicat Mixte de traitement et de valorisation des déchets est un établissement public créé en 2010, qui a pour mission le traitement des déchets sur le territoire de ses 13 EPCI adhérents représentant environ 545 000 habitants.

Le syndicat gère en régie directe 5 sites industriels :

- L'UVETD (Usine de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets) de Chambéry
- Le centre de tri des collectes sélectives de Chambéry
- Plateforme de compostage de biodéchets de Chambéry (Champlat)
- Plateforme de compostage de biodéchets de Valezan
- Plateforme de compostage de biodéchets de Saint-Julien-Montdenis

Pour mémoire, le site de Gilly-sur-Isère, uniquement utilisé depuis 2023 comme unité de mise en balles de cartons et quai de transfert de CS, a été fermé le 31/12/2024.

Par ailleurs, un nouveau centre de tri des collectes sélectives, d'une capacité de 40 000 tonnes, est en cours de réalisation à Chambéry, et sera mis en service à la fin de l'année 2025.

Les tonnages qui seront gérés en 2025 par le syndicat sont estimés à :

- ✓ 129 700 tonnes d'OM et DASRI (déchets hospitaliers), dont 115 000 tonnes incinérées à l'UVETD et 14 700 tonnes d'ordures ménagères excédentaires exportées

- ✓ 23 000 tonnes de boues de station d'épuration urbaine, valorisées à l'UVETD
- ✓ 32 250 tonnes de collecte sélective (multimatériaux), traitées sur le centre de tri de Chambéry
- ✓ 12 000 tonnes de cartons
- ✓ 1 200 tonnes de biodéchets, traitées sur les différents sites

3. Budget de fonctionnement 2025 : 34 565 000 €

3.1 Dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement intègre les recettes et dépenses de traitement et de valorisation des déchets de notre territoire.

Les dépenses de fonctionnement sont composées principalement de :

- Charges de fonctionnement des sites : consommables, achat de matériel, prestataires
- Taxes UVETD (refacturées)
- Charges de personnel directes : sites industriels et services supports du syndicat
- Charges de personnel indirectes (sites industriels)
- Frais généraux : études, honoraires, frais d'assemblées, charges administratives...
- Charges financières : intérêts des emprunts, ligne de trésorerie
- Amortissements des immobilisations (opération d'ordre budgétaire)

Les principaux facteurs d'évolution et d'incertitudes en 2025 sont les suivants :

- Inflation prévisionnelle + 1,5% à + 1,8%
- Revalorisation des salaires point d'indice et NAO
- Hausse de la TGAP (14 € → 15 €)
- Impact sur les frais financiers des emprunts contractés en 2023 et 2024

Concernant les ressources humaines, les années 2023 et 2024 ont été majoritairement orientées vers le développement de l'attractivité du syndicat, que ce soit par la mise en place des contrats de droit privé, par l'évolution de la politique de rémunération ou par des actions en matière de qualité de vie au travail. L'ensemble de ces actions a permis de pourvoir 100% des postes de l'UVETD et 97% des postes du centre de tri, en réduisant ainsi massivement le recours à des prestataires extérieurs pour compenser les vacances de postes.

L'année 2025 sera marquée, pour sa part, par 4 objectifs prioritaires :

- la poursuite de la modernisation de la gestion des ressources humaines (finalisation du déploiement des outils de dématérialisation de la gestion des temps et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences),
- la sécurisation juridique (mise en place d'un accord d'entreprise, montée en compétence sur la paie de droit privé par l'intermédiaire d'un nouveau cabinet comptable),
- la stabilisation de la masse salariale (maintenir un niveau élevé d'attractivité du syndicat pour assurer la performance des sites tout en contenant la part de la masse salariale dans le budget général afin de garantir la capacité à investir et innover),
- l'accompagnement au changement des équipes du centre de tri, en prévision de la mise en service des nouveaux équipements.

Le syndicat est composé ainsi au 1^{er} janvier 2025 : 112,9 postes de travail occupés par 109 agents, dont 103 occupent un poste permanent et 6 un poste temporaire (107 agents occupent un poste à temps plein, et 2 un poste à temps non complet).

Les charges de personnel sont budgétées à hauteur de 7,2 M€ pour l'année 2025, pour une masse salariale globale de 6,9 M€ pour l'année 2024.

Ces dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour 2025 sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement	BP 2024 pour mémoire	Budget 2024 pour mémoire	Services supports	Gestion du passif	UVETD	CDT Chambéry	CDT Gilly	Filère biodéchets	Projet BP 2025	% dépenses	Variation budget 2024 / BP 2025
Achats, matériel et consommables	2 717 000 €	2 717 000 €	20 000 €		2 280 000 €	620 000 €		30 000 €	2 950 000 €	8,5%	+ 233 000 € + 8,6%
Entretien et maintenance sites (prestations)	3 121 000 €	3 121 000 €	50 000 €		2 000 000 €	1 450 000 €	50 000 €	100 000 €	3 650 000 €	10,6%	+ 529 000 € + 16,9%
Exportations déchets ultimes (OM, CS, refus)	5 180 000 €	5 180 000 €			3 800 000 €	350 000 €			4 150 000 €	12,0%	- 1 030 000 € - 19,9%
Honoraires, autres prestations extérieures	440 000 €	440 000 €	90 000 €		300 000 €	100 000 €	200 000 €	6 000 €	696 000 €	2,0%	+ 256 000 € + 58,2%
Assurances	1 432 000 €	1 632 000 €	80 000 €		1 600 000 €	300 000 €		11 000 €	1 991 000 €	5,8%	+ 359 000 € + 22,0%
Taxes	1 920 000 €	2 070 000 €			2 250 000 €				2 250 000 €	6,5%	+ 180 000 € + 8,7%
Frais généraux (formation, charges locatives, DSI...)	260 000 €	260 000 €	220 000 €		90 000 €	40 000 €		3 000 €	353 000 €	1,0%	+ 93 000 € + 35,8%
Sous-total charges d'exploitation	15 070 000 €	15 420 000 €	460 000 €	- €	12 320 000 €	2 860 000 €	250 000 €	150 000 €	16 040 000 €	46,4%	+ 620 000 € + 4,0%
Personnel Savoie Déchets	6 300 000 €	6 900 000 €	1 475 000 €		3 300 000 €	2 300 000 €	- €	125 000 €	7 200 000 €	20,8%	+ 300 000 € + 4,3%
Personnel extérieur (intérim et insertion)	3 025 000 €	3 025 000 €			150 000 €	2 550 000 €			2 700 000 €	7,8%	- 325 000 € - 10,7%
Sous-total charges de personnel directes & indirectes	9 325 000 €	9 925 000 €	1 475 000 €	- €	3 450 000 €	4 850 000 €	- €	125 000 €	9 900 000 €	28,6%	- 25 000 € - 0,3%
Frais d'assemblées	110 000 €	110 000 €							110 000 €	0,3%	+ 0 € + 0,0%
Adhésions et participations	40 000 €	40 000 €	20 000 €		20 000 €				40 000 €	0,1%	+ 0 € + 0,0%
Autres charges de gestion courante	25 000 €	1 050 000 €	25 000 €		1 050 000 €				1 075 000 €	3,1%	+ 25 000 € + 2,4%
Sous-total autres charges de gestion courante	175 000 €	1 205 000 €	155 000 €	- €	1 070 000 €	- €	- €	- €	1 225 000 €	3,5%	+ 20 000 € + 1,7%
Intérêts de la dette	2 845 000 €	2 695 000 €		120 000 €	1 800 000 €	1 000 000 €			2 920 000 €	8,4%	+ 225 000 € + 8,3%
Autres charges financières	50 000 €	50 000 €	50 000 €						50 000 €	0,1%	+ 0 € + 0,0%
Sous-total frais financiers	2 895 000 €	2 745 000 €	50 000 €	120 000 €	1 800 000 €	1 000 000 €	- €	- €	2 970 000 €	8,6%	+ 225 000 € + 8,2%
Subventions versées	50 000 €	50 000 €	200 000 €						200 000 €	0,6%	+ 150 000 € + 300,0%
Autres charges exceptionnelles	1 090 000 €	60 000 €							- €	0,0%	- 60 000 € - 100,0%
Sous-total charges exceptionnelles	1 140 000 €	110 000 €	200 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	200 000 €	0,6%	+ 90 000 € + 81,8%
Total dépenses réelles de fonctionnement	28 605 000 €	29 405 000 €	2 340 000 €	120 000 €	18 640 000 €	8 710 000 €	250 000 €	275 000 €	30 335 000 €	87,8%	+ 930 000 € + 3,2%
Amortissement des immobilisations	5 355 000 €	6 541 408 €			3 000 000 €	1 150 000 €	50 000 €	30 000 €	4 230 000 €	12,2%	- 2 311 408 € - 35,3%
Provisions pour risques	400 000 €	400 000 €							- €	0,0%	- 400 000 € - 100,0%
Dépenses imprévues	- €	- €							- €	0,0%	+ 0 € #DIV/0!
Financement de l'investissement	- €	- €							- €	0,0%	+ 0 € #DIV/0!
Reprise déficit N-1		€								0,0%	+ 0 € #DIV/0!
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 755 000 €	6 941 408 €	- €	- €	3 000 000 €	1 150 000 €	50 000 €	30 000 €	4 230 000 €	12,2%	- 2 711 408 € - 39,1%
Total dépenses de fonctionnement	34 360 000 €	36 346 408 €	2 340 000 €	120 000 €	21 640 000 €	9 860 000 €	300 000 €	305 000 €	34 565 000 €	100,0%	- 1 781 408 € - 4,9%
Part par activité (% des dépenses réelles)	100%	100%	7,71%	0,40%	61,45%	28,71%	0,82%	0,91%			

3.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement de :

- Prestations de traitement (adhérents et secteur privé)
- Refacturation de taxes sur les ordures ménagères et assimilées (TGAP et taxe communale)
- Vente d'énergie produite par l'UVETD (chaleur et électricité)
- Autres ventes (ferreux, non ferreux...)
- Refacturations et remboursements et divers

Les principaux facteurs d'évolution et d'incertitudes en 2025 sont les suivants :

- Revalorisation des tarifs OM (dont répercussion hausse TGAP)
- Revalorisation des tarifs collecte sélective (220 € → 240 €)
- Forte volatilité du tarif SPOT d'électricité
- Arrêt programmé de la ligne 2 pour réfection tour Ibisoc

Pour mémoire, les tarifs du syndicat ont été approuvés à l'unanimité lors du Comité Syndical du 13 décembre 2024. Les tarifs de prestations pour les adhérents ont été fixés ainsi :

	Tarif de traitement	TGAP	Taxe communale	Tarif global 2025
Incinération déchets ménagers et assimilés				
Ordures Ménagères (OM) adhérents et SILA	121,50 €	15,00 €	1,50 €	138,00 €
Incinérables provenant des déchetteries, refus dégrillage STEP	121,50 €	15,00 €	1,50 €	138,00 €
Refus de tri des centres de tri de Savoie Déchets	51,00 €	7,50 €	1,50 €	60,00 €
Autres clients publics non adhérents, établissts médico-sociaux	121,50 €	15,00 €	1,50 €	138,00 €
Clients Privés (tarif de base)	185,50 €	15,00 €	1,50 €	202,00 €
Clients Privés (tri à la source des biodéchets, tarif de proximité)	125,50 €	15,00 €	1,50 €	142,00 €
Clients Privés (optimisation technique et financière UVETD)	Selon conventions			
Incinération Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)				
Quantité annuelle < 500 tonnes	370,00 €	-	1,50 €	371,50 €
Quantité annuelle 500 à 2 500 tonnes	320,00 €	-	1,50 €	321,50 €
Quantité annuelle > 2 500 tonnes	310,00 €	-	1,50 €	311,50 €
Incinération boues				
Boues adhérents Savoie Déchets, SIA, SILA	70,00 €	15,00 €	1,50 €	86,50 €
Autres clients	75,00 €	15,00 €	1,50 €	91,50 €
Tri des collectes sélectives				
Tri multimatériaux adhérents et partenaires	240,00 €	-	-	240,00 €
Tri multimatériaux clients privés (hors reprise matière)	220,00 €	-	-	220,00 €
Mise en balle cartons adhérents	34,00 €	-	-	34,00 €
Mise en balle cartons clients privés	38,00 €	-	-	38,00 €
Mise en balle plastique clients privés	51,00 €	-	-	51,00 €
Chargement JRM	34,00 €	-	-	34,00 €
Biodéchets				
Biodéchets triés à la source (adhérents)	40,00 €	-	-	40,00 €
Apports avec taux indésirable > 10% (adhérents)	150,00 €	-	-	150,00 €
Apports manifestations < 1 500 litres (adhérents)	50,00 €	-	-	50,00 €
Biodéchets triés à la source (privés)	Selon conventions			
Apports avec taux indésirable > 10% (privés)	Selon conventions			

Ces recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2025 sont les suivantes :

Recettes de fonctionnement	BP 2024 pour mémoire	BP 2024 pour mémoire	Services supports	Gestion du passif	UVETD	CDT Chambéry	CDT Gilly	Biodéchets	Projet BP 2025	% recettes	Variation budget 2024 / BP 2025
Prestations de services adhérents et part. publics	23 893 000 €	24 593 000 €			16 220 000 €	8 480 000 €		50 000 €	24 750 000 €	71,6%	+ 157 000 € + 0,6%
Prestations de services autres clients	1 082 000 €	1 082 000 €			925 000 €	90 000 €		15 000 €	1 030 000 €	3,0%	- 52 000 € - 4,8%
Refacturation de TGAP	2 020 000 €	2 020 000 €			2 150 000 €				2 150 000 €	6,2%	+ 130 000 € + 6,4%
Ventes d'énergie	4 700 000 €	4 700 000 €			4 500 000 €				4 500 000 €	13,0%	- 200 000 € - 4,3%
Autres recettes d'exploitation	270 000 €	320 000 €			300 000 €	20 000 €		15 000 €	335 000 €	1,0%	+ 15 000 € + 4,7%
Péréquation	1 045 000 €	1 045 000 €	- €		1 050 000 €				1 050 000 €	3,0%	+ 5 000 € + 0,5%
Sous-total recettes d'exploitation	33 010 000 €	33 760 000 €	- €	- €	25 145 000 €	8 590 000 €	- €	80 000 €	33 815 000 €	97,8%	+ 55 000 € + 0,2%
Remboursements	600 000 €	1 400 000 €		470 000 €	50 000 €				520 000 €	1,5%	- 880 000 € - 62,9%
Autres produits de gestion courante	- €	50 000 €			20 000 €	10 000 €			30 000 €	0,1%	- 20 000 € - 40,0%
Sous-total autres produits réels	600 000 €	1 450 000 €	- €	470 000 €	70 000 €	10 000 €	- €	- €	550 000 €	1,6%	- 900 000 € - 62,1%
Total recettes réelles de fonctionnement	33 610 000 €	35 210 000 €	- €	470 000 €	25 215 000 €	8 600 000 €	- €	80 000 €	34 365 000 €	99,4%	- 845 000 € - 2,4%
Amortissements	750 000 €	750 000 €	- €			200 000 €			200 000 €	0,6%	- 550 000 € - 73,3%
Reprise excédent N-1	- €	386 408 €							- €	0,0%	- 386 408 € - 100,0%
Total recettes d'ordre de fonctionnement	750 000 €	1 136 408 €	- €	- €	- €	200 000 €	- €	- €	200 000 €	0,6%	- 936 408 € - 82,4%
Total recettes de fonctionnement	34 360 000 €	36 346 408 €	- €	470 000 €	25 215 000 €	8 800 000 €	- €	80 000 €	34 565 000 €	100,0%	- 1 781 408 € - 4,9%
Part par activité (% des recettes réelles)	100%	100%	0,00%	1,37%	73,37%	25,03%	0,00%	0,23%			

4. Budget d'investissement 2025 : 24 650 000 €

La section d'investissement a vocation à préparer l'avenir avec des opérations à durée pluriannuelle, notamment dans la construction ou la modernisation des outils de traitement des déchets.

4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées principalement de :

- Dépenses d'équipement : construction de bâtiments, aménagements de terrains, acquisition de matériel et véhicules
- Acquisitions foncières
- Charges financières : amortissement du capital de la dette
- Participations financières
- Amortissements des subventions (opération d'ordre budgétaire)

Ces dépenses d'investissement prévisionnelles pour 2025 sont les suivantes :

Dépenses d'investissement	BP 2024 pour mémoire	Gestion du passif	UVETD	CDT Chambéry	CDT Gilly	Biodéchets	Projet BP 2025	% dépenses
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	4 000 000 €	350 000 €	2 500 000 €	1 150 000 €	- €	- €	4 000 000 €	16,2%
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	350 000 €	- €	50 000 €	60 000 €	- €	- €	110 000 €	0,4%
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	8 090 000 €	- €	1 650 000 €	300 000 €	- €	- €	1 950 000 €	7,9%
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	19 200 000 €	- €	6 000 000 €	11 500 000 €	- €	850 000 €	18 350 000 €	74,4%
Chapitre 26 - Participations	100 000 €	- €	40 000 €	- €	- €	- €	40 000 €	0,2%
Chapitre 27 - Avances financières	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
Total dépenses réelles d'investissement	31 750 000 €	350 000 €	10 240 000 €	13 010 000 €	- €	850 000 €	24 450 000 €	99,2%
Chap. 040 - Amortissement des subv. reçues	750 000 €	- €	- €	200 000 €	- €	- €	200 000 €	0,8%
001 - Reprise déficit N-1	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
Total dépenses d'ordre d'investissement	750 000 €	- €	- €	200 000 €	- €	- €	200 000 €	0,8%
Total dépenses d'investissement	32 500 000 €	350 000 €	10 240 000 €	13 210 000 €	- €	850 000 €	24 650 000 €	100,0%
Part par activité (% des dépenses)		1,42%	41,54%	53,59%	0,00%	3,45%	100,00%	

Les principaux projets d'investissement prévus en 2025 concernent différents sites, même si les dépenses liées au projet du nouveau centre de tri (travaux et foncier) représenteront en 2025 une part majoritaire des dépenses d'équipement du syndicat :

Projets 2025	Montant HT
Grosse maintenance UVETD	3 600 000 €
GER UVETD	2 270 000 €
Remplacement réfractaires fours et caising tours Ibisoc	1 200 000 €
Parcours pédagogique UVETD	100 000 €
Matériel informatique industriel et logiciels	30 000 €
Projets UVETD	4 100 000 €
Centrale PV	1 100 000 €
Solde marché DeNox	1 000 000 €
Installation de traitement des mâchefers	1 000 000 €
Sécurisation et aménagement accès	1 000 000 €
Sous-total UVETD	7 700 000 €
Construction nouveau centre de tri	10 100 000 €
Centrale PV	750 000 €
Camion Ampliroll	375 000 €
Parcours pédagogique CDT	275 000 €
Raccordement électrique UVE TD-CDT	240 000 €
Raccordement CDT RCU	120 000 €
Sous-total centres de tri	11 860 000 €
Aménagements plateformes biodéchets	750 000 €
Conteneurs biodéchets	100 000 €
Sous-total biodéchets	850 000 €
Sous-total divers	40 000 €
Total Savoie Déchets (hors RAR 2024)	20 450 000 €

4.2 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées principalement de :

- Emprunts contractés pour le financement des projets
- Subventions perçues pour les projets
- Amortissements des immobilisations (opération d'ordre budgétaire)

Ces recettes d'investissement prévisionnelles pour 2025 sont les suivantes :

Recettes d'investissement	BP 2024 pour mémoire	Gestion du passif	UVETD	CDT Chambéry	CDT Gilly	Biodéchets	Projet BP 2025	% recettes
Chapitre 13 - Subventions	2 145 000 €	- €	1 420 000 €	- €	- €	- €	1 420 000 €	5,8%
Chapitre 16 - Emprunts	25 000 000 €	- €	1 000 000 €	18 000 000 €	- €	- €	19 000 000 €	77,1%
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
Total recettes réelles d'investissement	27 145 000 €	- €	2 420 000 €	18 000 000 €	- €	- €	20 420 000 €	82,8%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	5 355 000 €	- €	3 000 000 €	1 150 000 €	50 000 €	30 000 €	4 230 000 €	17,2%
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
001 - Reprise excédent N-1	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0,0%
Total recettes d'ordre d'investissement	5 355 000 €	- €	3 000 000 €	1 150 000 €	50 000 €	30 000 €	4 230 000 €	17,2%
Total recettes d'investissement	32 500 000 €	- €	5 420 000 €	19 150 000 €	50 000 €	30 000 €	24 650 000 €	100,0%
Part par activité (% des recettes)		0,00%	21,99%	77,69%	0,20%	0,12%	100,00%	

5. Ratios financiers et d'endettement du Budget Primitif 2025

Les principaux ratios financiers prévisionnels issus du BP 2025 sont les suivants :

SIG / ratio	Valeurs projet BP 2025	Seuil d'alerte	Définition
Epargne de gestion	6 650 K€		Recettes de gestion - dépenses de gestion
Epargne brute	4 030 K€		RRF* - DRF **
Epargne nette	30 K€	< 0	Epargne brute - amortissement dette
Taux d'épargne brute	11,7%	< 7%	Epargne brute / RRF
Marge d'autofinancement courant	99,9%	> 100%	(DRF + amortissement dette) / RRF
Charge de la dette	20,1%	> 30%	Annuité dette / RRF
Capacité de désendettement	13,1 ans	> 12 ans	Encours dette / épargne brute

* RRF : recettes réelles de fonctionnement

** DRF : dépenses réelles de fonctionnement

Au 1^{er} janvier 2025, la dette du syndicat recouvre les caractéristiques suivantes :

- Encours (capital restant dû) : 69 457 K€
- Nombre de produits : 26
- Nombre d'établissements : 8
- Annuité 2024 (sur encours existant) : 7 050 K€
- Duration (durée de vie moyenne pondérée des emprunts) : 8,3 ans
- Taux moyen : 4,00%
- Part taux fixe dans l'encours : 72%